

Commission de l'Environnement

Valérie DE BUE, sur les travaux pour améliorer la liaison gare-aéroport à Charleroi

La liaison gare de Charleroi et aéroport de Charleroi va être améliorée.

Des premiers travaux devraient permettre de réduire le temps de parcours de la navette de bus qui relie la gare de Charleroi Sud et l'aéroport à Gosselies via la R9. On parle dans la presse de 600.000€.

Pourriez-vous nous donner l'échéancier des travaux et des prochaines étapes à venir? Que va-t-il exactement se passer dans les prochains mois à la gare de Charleroi ? Les navetteurs quotidiens seront-ils dérangés par ces travaux ? Une campagne de communication est-elle prévue à la fin de ces travaux ?

Olivier Maroy, sur la proposition de résolution Bruxelloise pour le déploiement des pompes CNG

Plusieurs députés bruxellois de couleurs différentes ont déposé une proposition de résolution visant à permettre l'essor du CNG en Région bruxelloise. Notre capitale ne compte qu'une ou deux pompes de ce type, c'est en effet très décourageant pour les utilisateurs...

Il est impossible de développer ce secteur sans avoir suffisamment de pompes dédiées. Or force est de constater que la Wallonie est à la traîne. Même si vous annoncez que la situation va évoluer, avec seulement 30 pompes pour toute la Wallonie d'ici 2018, je rappelle que la Flandre annonce 300 stations CNG d'ici 2020...

Lors du dernier colloque à l'UWE, il a été souligné que la Wallonie n'a même pas encore dressé de plan d'estimation... Quand dresserez-vous ce plan d'estimation ?

Je suis allé voir la carte dressée par DATS 24, du groupe Colruyt qui se lance dans le déploiement et j'y retrouve beaucoup trop de zones blanches, c'est-à-dire les zones sans stations de ravitaillement à zone pertinente. Partagez-vous mon avis ? Si votre volonté est réellement de favoriser ce carburant alternatif, combien de pompes faudrait-il à votre avis ?

Valérie DE BUE sur la réduction de l'E40

L'E40 va subir une opération de test afin de diminuer le nombre de bandes à l'entrée de Bruxelles qui démarrerait dès le début 2017.

Cette décision aurait, selon des études, peu d'incidence sur le trafic.

Avant de requalifier cette portion d'autoroute en boulevard urbain, en vue de transformer radicalement cette entrée de ville, le gouvernement bruxellois devra consulter les autres Régions.

Vous n'êtes pas sans savoir que de nombreux wallons utilisent cette autoroute tous les jours pour se rendre au boulot ou simplement se déplacer.

Vous avez indiqué récemment dans la presse que « C'est une idée intéressante, à terme, de diminuer le nombre de voitures dans Bruxelles mais que cette solution devait être mise en relation avec d'autres aménagements. »

Êtes-vous favorable à la suppression de bandes sur l'E40 à l'entrée de Bruxelles ?
Quelles seront les conditions demandées par la Région wallonne si cela devait effectivement voir le jour ?

Olivier Maroy, sur le nouveau prêt de la Banque européenne d'investissement à la Société Wallonne des Eaux

Pour la période 2016-2019, la Banque européenne d'investissement vient d'annoncer qu'elle ferait un prêt de quelque 200 millions à la Société Wallonne des Eaux.

Avec cet argent, la SWDE va principalement sécuriser l'alimentation du territoire. L'objectif est de déterminer les points forts et faibles du réseau afin d'arrêter les points de captage de mauvaise qualité ou non suffisamment rentables. Une interconnexion des réseaux et des projets permettra de diminuer à terme les coûts d'exploitation.

La SWDE va également investir dans un programme de télégestion dont l'investissement global est estimé à 30 millions d'euros. C'est un outil de supervision qui servira à anticiper les problèmes sur son réseau, optimiser les installations existantes et sécuriser l'approvisionnement du réseau.

Ce programme permettra également de standardiser les 26 000 km de conduites que compte le réseau.

Monsieur le Ministre pourrait-il nous confirmer ces données et nous en dire davantage ? Il s'agirait du troisième prêt de la BEI. Comment sera remboursé cet argent, selon quel taux et quels délais ? Qu'entend-on par « standardiser les 26.000 km de conduites que compte le réseau » ? Cela a-t-il un lien direct ou indirect avec le programme d'investissement démarré en 2012 et mettant en place une cellule de recherche des fuites ? Ce nouveau prêt va-t-il servir à réduire le niveau des pertes sur le réseau de distribution ?

La SWDE dit que ces investissements vont réduire à terme les coûts d'exploitation : avez-vous des données plus précises ? Le coût-vérité distribution va-t-il diminuer ? La facture de nos concitoyens va-t-elle diminuer ou augmenter ?

Olivier Maroy, sur le gaspillage alimentaire dans l'Horeca et la petite distribution

Selon les chiffres d'Eurostat, 14% du volume alimentaire gaspillé provient de l'Horeca. J'avais un autre chiffre, celui de 25%. Pourriez-vous me donner le chiffre en votre possession,

Dans votre Plan Wallon des Déchets, la volonté de mieux gérer ce type de déchet est affichée. Avez-vous déjà un diagnostic de la situation ? Quel est le volume actuel de nourriture perdu ? Quel est l'impact financier ?

J'ai déjà attiré votre attention au sujet du Rest-O-Pack, avant que vous ne rencontriez Test-Achat. J'avais d'ailleurs suggéré d'inciter les restaurants à indiquer dans leurs menus l'existence de cette formule.

Pourriez-vous faire le point sur le suivi donné au projet Rest-O-Pack ? Quelle en a été la promotion en Wallonie ? Combien de restaurants participent ? Quel pourcentage de restaurant participe ? Quels sont les retours d'expérience maintenant que le concept est en place ?

Vous me parliez aussi des restaurants de collectivité et des cantines scolaires : quelles sont les concrétisations à ce sujet ? Adapte-t-on suffisamment les portions aux clients ? Je pense ici principalement aux enfants et personnes âgées ?

Valérie DE BUE sur les normes de bruit concernant le survol de la Wallonie

Depuis 2000, la Région bruxelloise s'est dotée d'un arrêté Bruit qui divise la Région bruxelloise en plusieurs zones. Se pose la question de cet arrêté et de l'existence d'un tel arrêté en Région wallonne.

Votre collègue en charge des aéroports a indiqué son intention de vouloir organiser une campagne de sonomètres en Brabant wallon. Ces données pourront être analysées mais doivent pouvoir se confronter à des règles afin de savoir si elles dépassent des normes ou si elles restent dans celles-ci.

Y a-t-il des normes de bruits qui seront définies, qui sont définies et qui sont opposables en Région wallonne? Qu'en est-il du contrôle de ces normes et des sanctions éventuelles en cas de dépassement de ces normes par les avions ?

Philippe Dodrimont, sur la charte mettant fin à l'abattage des animaux excédentaires dans des parcs animaliers

Vous aviez soumis l'idée de projet de charte à l'avis de la Commission des parcs zoologiques. Vous attendiez le retour des experts avant d'entamer d'autres démarches.

Avez-vous reçu les remarques de la Commission ? Puis-je en connaître la teneur ?

Quelles démarches allez-vous maintenant entreprendre ? Vers quoi se dirige-t-on ? Disposerons-nous en Wallonie d'une charte qui assurerait la fin de l'abattage des animaux excédentaires dans nos parcs animaliers ? Avez-vous un calendrier à me communiquer ?

**Philippe Dodrimont, sur les contrôles quant à l'application
du projet de décret relatif à la publicité visant la
commercialisation d'espèces animales**

Bien que nous soulignons l'initiative du projet de décret modifiant l'article 11bis de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux en ce qui concerne la publicité visant la commercialisation d'espèces animales, je souhaiterais aborder un aspect qui me semble crucial dans son application. Je parle des contrôles du respect de sa mise en œuvre.

De manière générale, entendez-vous organiser des contrôles afin de vérifier le respect de l'application de ce projet de décret ?

Pour les autres animaux (excepté chiens et chats), comment éviter que des commerçants en circuit parallèle ou des particuliers « déguisés » (sans numéro de TVA, sans registre de commerce) ne s'adonnent à des ventes illégales ?

Comment contrôler que les animaux, autres que les chiens et chats, proviennent bien de l'éleveur qui promeut sa production ?

Comment contrôler les éleveurs-commerçants qui feraient de la publicité pour des chiens achetés et non élevés par eux-mêmes ?

Prévoyez-vous des séances de formation et d'information auprès des zones de police locale et des agents communaux afin qu'ils puissent contrôler efficacement et sanctionner ? Avez-vous l'intention de collaborer dans ce cadre avec le Ministre Furlan ?

Pensez-vous agréer des associations ou fédérations d'éleveurs amateurs pour qu'elles contrôlent leurs membres quant à leurs activités ?

Prévoyez-vous l'identification de tous les autres animaux, autres que les chiens, chats et oiseaux ?

Philippe Dodrimont, sur l'évolution de la législation dans le domaine de l'élevage en Wallonie

Il y a quelques mois vous aviez reçu des propositions d'éleveurs commerçants. Vos collaborateurs avaient de leur côté fait le tour des infrastructures wallonnes afin d'aller à la rencontre du secteur et entendre leurs attentes.

L'analyse de ces propositions est-elle clôturée ? Peut-on en connaître la teneur ? Vers quoi se dirige-t-on en la matière ?

Vous aviez évoqué votre souhait de limiter le nombre de races par élevage. J'attire votre attention sur un aspect non négligeable, à savoir les retombées sociales. En effet, actuellement, il ne reste en Wallonie qu'une douzaine d'éleveurs commerçants. Ce qui représente environ 50 travailleurs.

Avec la réduction du nombre de races, certains se verront contraints de fermer boutique ou de licencier du personnel.

Prévoirez-vous des mesures d'accompagnement tant pour le personnel que les patrons qui souhaiteraient se réorienter ?

Il ne s'agit nullement de critiquer ici la limitation du nombre de races autorisées, mais d'être attentif également à l'aspect social et économique.

Comptez-vous dans cette optique collaborer avec le Ministre de l'Emploi ?

Philippe Dodrimont, sur le commerce de chiens importés des pays de l'est

Je ne vous apprendrais rien en vous disant que l'importation des chiots en provenance de l'Europe de l'est, clandestine ou pas, fait l'objet de nombreuses critiques depuis de nombreuses années.

En 2015, environ 20.000 chiens ont été emportés en Belgique. La plupart d'entre eux provient de pays d'Europe de l'est :

- 12.358 de Slovaquie
- 4206 de Tchéquie
- 1334 de Hongrie

Parmi les problèmes relevés, on pointe souvent du doigt des chiots malades, pas sociabilisés, pas suffisamment accoutumés à l'homme et provenant de chenils où les conditions de vie sont déplorables. Maintenant, je ne dis pas qu'il n'existe pas des éleveurs responsables dans les pays de l'est.

Les normes et contrôles sont-ils identiques en Tchéquie ou en Slovaquie ? Si un éleveur commerçant veut exporter des chiots vers notre pays, il doit disposer d'une agrégation. La législation du pays où les chiots sont localisés, doit être identique à celle de la Belgique. Si ce n'est pas le cas, ce pays doit certifier par une attestation que l'exportateur vend des chiots venant d'élevages respectant la loi belge.

Comment s'organisent chez nous les contrôles ? Vérifie-t-on les élevages avant de remettre un tel certificat ? Le personnel assurant les contrôles est-il suffisant ? Combien d'agents disposez-vous ?

Par ailleurs, comment luttez-vous contre les importations clandestines ? Comment contrôlez-vous les achats de particuliers, de chiens de portées des pays de l'est ?

Comment entendez-vous empêcher le commerce clandestin des chiens venant de l'est ?

Aucune importation n'est autorisée avant 15 semaines (les chiots doivent être vaccinés). La fraude existe. Comment allez-vous endiguer ce phénomène ?

Etant donné le principe de libre circulation des biens au sein de l'Union européenne, quelles sont vos mesures et actions pour lutter contre l'interdiction d'importation ?

Allez-vous sensibiliser les consommateurs qui ont une grande part de responsabilité également puisqu'au final, ce sont eux qui achètent. Quel comportement adopter ?